

ONG "VOIX DE FEMMES"



Une tribune pour la femme burkinabé

CI-AF/BF

BP: 09 BP 383 Ouaga 09

Tel.: 25 40 21 66 / 53 68 00 06

E-mail: voixdefemmes@yahoo.fr

Site Web: www.voixdefemmes.bf

Burkina Faso

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Recrutement d'un Consultant pour la cartographie des risques au profit de Voix de Femmes

I. CONTEXTE

Voix de Femmes est une ONG nationale qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations notamment celles des femmes et des enfants. Les domaines d'intervention de Voix de Femmes portent sur la promotion et protection des droits des femmes et des enfants, la santé sexuelle et reproductive (SSR), les violences sexuelles et sexistes, les violences faites aux enfants, l'empowerment (autonomation) des femmes et des jeunes filles, le Plaidoyer et le Lobbying.

L'organisation développe des activités éducatives, d'accompagnement juridique et psychologique, de promotion de la santé sexuelle et reproductive avec un accent particulier sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, ainsi que le renforcement des capacités économiques des femmes et des jeunes filles, et la mobilisation des communautés contre les pratiques préjudiciable à la santé des femmes et des enfants, de plaidoyer au niveau national. Elle intervient dans une dizaine de régions du pays notamment: le Kadiogo, les Bankui, le Nakambé, le Guiriko, le Yaadga, le Nando, le Nazinon, le Kuilsé, le Djôrô et le Tannounyan. Depuis 2017, elle met en œuvre la stratégie du contentieux stratégique en matière de promotion de la vision et de l'approche féministe des droits de femmes.

Voix de Femmes compte à ce jour une centaine de membres et est dirigée par un Conseil d'administration (CA) de treize (13) membres, toutes des femmes ; Ses instances décisionnelles sont : l'Assemblée générale qui se tient une fois par an et le Conseil d'administration dont les réunions sont trimestrielles ; La gestion des programmes et projets est assurée par une direction exécutive comprenant un directeur exécutif, une coordonnatrice des projets et

programmes et des chefs de projets.

Dans le cadre du renforcement institutionnel et organisationnel de Voix de Femmes, qui constitue un axe de son plan stratégique 2023-2027, Voix de Femmes recrute un/une consultant (e) ou un bureau de consultants pour réaliser une cartographie des risques

La réalisation de cette cartographie s'inscrit dans une démarche globale de bonne gouvernance, de transparence, de redevabilité et de résilience organisationnelle face aux menaces internes et externes.

II.OBJECTIF DE LA MISSION

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de réaliser une cartographie des risques afin de disposer d'un état des lieux global des vulnérabilités existant dans l'ONG et d'en proposer non seulement les mesures de prévention mais aussi celles d'atténuation ou de gestion. En effet, il s'agira d'identifier les risques qui pourraient entraver la réalisation efficace et efficiente des activités, des objectifs, des buts et de la mission de l'Organisation, de représenter de façon graphique la hiérarchie des risques pour une compréhension rapide et efficace des situations dangereuses, de les analyser et de proposer un dispositif efficace pour leur prévention et en cas de survenance, un mécanisme d'atténuation ou de gestion de leurs impacts.

2.2. Objectifs spécifiques

- Identifier de façon approfondie, à partir de sources à la fois internes et externes, les risques qui peuvent affecter les capacités de l'organisation à atteindre ses objectifs;
- Procéder à l'analyse des risques identifiés par rapport à leurs conséquences;
- Utiliser une approche participative en impliquant les différentes parties prenantes de l'organisation (gouvernance, direction exécutive, équipes terrain, partenaires clés, etc.);
- Développer une approche appropriée de gestion des risques pour pouvoir identifier les activités de contrôle nécessaires pour atténuer ces risques et atteindre avec efficacité et efficience les objectifs de l'organisation.

III. TACHES DU/DE LA CONSULTANT(E) OU DU BUREAU D'ÉTUDE

Le/La consultant(e) ou le bureau d'étude aura pour rôle de réaliser la cartographie des risques et de proposer un système de gestion des risques. Il/elle appuiera Voix de Femmes dans sa volonté de disposer d'un état des lieux structuré et représenté graphiquement de ses vulnérabilités.

Spécifiquement, l'intervention du/de la consultant (e) ou le bureau d'étude permettra une analyse globale des risques de façon à garantir:

- ◆ l'atteinte des objectifs, des résultats et la pérennité de VDF;
- ◆ l'atteinte des objectifs des différents projets conduits par VDF en termes de délais, de coût et de sécurité avant et pendant leur exécution (risques-projets);
- ◆ la sécurité et la performance des processus à tous les niveaux.

A ce titre, il aura à réaliser les tâches suivantes:

1. Proposer les outils de pilotage de la cartographie des risques permettant d'identifier les risques à cartographier;
2. Effectuer une revue de la base de risques éventuels déjà identifiés par VDF;
3. Mettre à jour la base de risques existants en y intégrant les risques nouveaux non encore identifiés;
4. Evaluer, en collaboration avec l'équipe de VDF les risques bruts et les risques résiduels;
5. Prendre en compte les risques spécifiques liés au mandat de VDF, notamment les risques de sécurité, les risques de réputation, les risques liés à la gestion des données sensibles, les risques de corruption, et les risques liés aux abus, harcèlement et exploitation sexuels (SEAH) ;
6. Proposer la cartographie des risques hiérarchisés de VDF ainsi qu'un plan de prévention et de gestion des risques;
7. Rédiger un rapport détaillé provisoire des risques ainsi qu'un plan de prévention et de gestion des risques qui feront objets d'un atelier de validation;
8. Soumettre le rapport provisoire de la cartographie et le plan de prévention et de gestion des risques à la validation lors d'un atelier;
9. Déposer deux copies physiques et une copie numérique définitif de la cartographie des risques et du plan de prévention et de gestion des risques à Voix de Femmes.

Le/La Consultant (e) ou le bureau d'étude sera chargé(e) de conduire tout le processus, en collaboration avec l'équipe de la direction exécutive de VDF, en vue d'atteindre les résultats attendus et énumérés ci-dessous.

IV. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Les différents risques réels et potentiels encourus par VDF dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités sont identifiés et hiérarchisés;
- ✓ Une cartographie dynamique des risques, facilement actualisable par les équipes internes, est élaborée;
- ✓ Un plan d'action intégré pour la prévention et la gestion des risques est élaboré;
- ✓ Des outils de pilotage de la cartographie des risques sont développés;

- ✓ Les acteurs clés de VDF sont orientés (ou formés) sur le pilotage de la cartographie, y compris sur sa mise en à jour périodique;
- ✓ Un mécanisme de suivi et d'évaluation périodique de la gestion des risques est proposé pour assurer la durabilité et l'adaptation de la cartographie dans le temps.

V. LIVRABLES

A l'issue de ses interventions, le/la Consultant(e) ou le bureau d'étude devra fournir à VDF:

- un rapport détaillé sur le déroulement de la mission;
- la cartographie des risques de VDF;
- le plan de prévention et de gestion des risques incluant les activités de contrôles à exécuter;
- le support numérique de la cartographie des risques modifiable pour une mise à jour régulière.
- Une présentation PowerPoint synthétique des résultats et recommandations ;
- Des annexes comprenant la matrice des risques, les outils d'analyse, les grilles d'évaluation, etc.

VI. METHODE ET OUTILS

Le/La consultant(e) ou le bureau d'étude retenu(e) sur la base de sa qualification satisfaisant aux conditions de recrutement de VDF procédera à une revue documentaire, à la conception des outils appropriés et à la réalisation des travaux au siège de VDF basé au secteur 42 de l'Arrondissement 10 à de la ville de Ouagadougou.

Il y aura une réunion de cadrage au siège de VDF pour la validation de la méthode de travail et des outils ainsi que des modalités de conduite de la mission.

Au terme des travaux, un rapport préliminaire de la cartographie et le plan de prévention et de gestion des risques seront soumis à VDF pour ses inputs et observations. Les documents seront ensuite examinés au cours d'un atelier de validation dont le/la Consultant(e) tiendra compte pour rédiger le rapport final complet comportant également les activités de prévention, d'atténuation et de gestion des risques identifiés.

VII. COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

Le/La consultant(e) principal(e) de l'équipe du bureau d'étude doit être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac+5 en gestion des risques, audit,

contrôle interne, gouvernance, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent et justifier d'une expérience significative dans l'évaluation des risques et l'élaboration de la cartographie des risques des organisations de la société civile.

Spécifiquement, il/elle doit:

- Avoir une expérience dans la cartographie, la prévention et la gestion des risques: Expertise dans l'identification, l'analyse, l'évaluation et le traitement des risques des organisations de la société civile.
- Avoir une connaissance des méthodologies de cartographie des risques: Maîtrise des outils et des techniques de cartographie.
- Maîtriser les outils et techniques d'analyse et d'évaluation des risques.
- Avoir une expérience dans le secteur d'activité de l'organisation: Compréhension des enjeux spécifiques du domaine.
- Disposer de capacités de communication et de facilitation: aptitude à animer des ateliers, à communiquer efficacement avec les parties prenantes.

VIII. DUREE DE LA PRESTATION

La durée de la prestation doit couvrir une période maximale de 21 jours à compter de la date de la signature du contrat.

Elle comprendra trois phases :

- i) la préparation et la revue documentaire ;
- ii) la collecte et l'analyse des données ;
- iii) la validation et la remise des livrables.

A cet effet, le consultant ou bureau d'études doit présenter un calendrier d'exécution tenant compte des stipulations de son offre technique et de son offre financière.

IX. EVALUATION DES OFFRES

L'offre du soumissionnaire sera examinée suivant les critères ci-après:

1- Approche Méthodologique 30 points

- Bonne compréhension du travail (10)
- Pertinence de la note méthodologie proposée (10)
- Calendrier d'exécution et outils proposés (10)

2- Expertise du soumissionnaire 30 points

- Expertise/références dans la réalisation de missions similaires (10 points par référence similaire).
- Diplôme requis (10 points)

3- Offre financière 20 points

X. COMPOSITION DU DOSSIER

Une offre technique et une offre financière ainsi qu' un dossier comprenant un ou plusieurs CV des consultants principaux (2 pages maximum) + le/lés diplôme-s requis ou tout autre attestation en matière de cartographie des risques et d'élaboration de plan de prévention et de gestion doivent être déposés au siège de Voix de Femmes sous pli fermé ou envoyés dans un des mails de Voix de Femmes voixdefemmes@yahoo.fr ou contact@voixdefemmes.bf

Le délai du dépôt des dossiers est fixé **du mercredi 13 au mercredi 20 août 2025 à 16 heures.**

XI. PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

Une présélection sur dossier sera faite, seuls (es) les candidat(e)s ou bureaux d'études pré sélectionné(e)s seront invités à la rencontre de cadrage.
Le/La candidat(e) retenu(e) ou le bureau d'étude signera un contrat de prestation avec l'ONG VdF.

NB: Le présent appel est ouvert aux consultants individuels et aux cabinets ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.